

Le 5 octobre 2022

INSCRIPTIONS SESSION 2023
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
(CAP), BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **(BCP)**,
BREVET PROFESSIONNEL **(BP)**, MENTION
COMPLÉMENTAIRE **(MC3 ET MC4)**.

Le Rectorat de la Martinique communique :

Les registres d'inscription aux examens professionnels de la session 2023 seront ouverts :

Du mardi 18 octobre 09h00 au mardi 15 novembre 2022 inclus, à 17h00

L'inscription des **candidats individuels** s'effectue obligatoirement en ligne en se connectant à la plateforme CYCLADES à l'adresse suivante :

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/>

Ci-dessous les liens GPS (Guide pour savoir) vous aidant à chaque étape de votre inscription sur CYCALDES :

Baccalauréat professionnel, Brevet Professionnel, Mention Complémentaire :
Gérer son inscription pour le BCP-BP-MC

Certificat d'Aptitude Professionnelle :
Gérer son inscription au CAP

Attention, les **candidats scolaires** doivent obligatoirement s'inscrire par le biais de leur établissement.

Contact :
Direction des Examens et Concours
ce.dec@ac-martinique.fr
